

Notes de lecture

Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914, par Patrick MATAGNE.

Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Le but de cet ouvrage de 302 pages est de montrer que le croisement de l'histoire des sociétés savantes françaises et de l'écologie, de 1800 à 1914, permet de "proposer une nouvelle lecture du rôle des naturalistes français et de montrer qu'ils ont été à l'origine de la fondation d'une première forme d'écologie." Le livre se divise en trois parties :

- les naturalistes à l'épreuve de la science et de l'histoire ;
- les naturalistes et l'écologie ;
- les terrains et les écoles de l'écologie.

Chaque partie est constituée de plusieurs chapitres.

Les naturalistes à l'épreuve de la science et de l'histoire :

Les sociétés naturalistes provinciales ont joué à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle un rôle très important dans la société française : "elles créent... des microcosmes politiques qui refusent la politique", et si les frictions, voire les heurts, ne sont pas rares entre groupes sociaux différents (instituteurs-ecclésiastiques, francs maçons - non francs maçons, universitaires parisiens - naturalistes provinciaux...), "on y proscrit officiellement tout débat et toute controverse à caractère politique" ; beaucoup se retrouvent dans ces sociétés d'étude de la nature "pour fuir l'agitation politique et sociale qui traverse" cette époque. Nombreuses (P. MATAGNE en dénombre 57), ces sociétés sont très irrégulièrement réparties sur le territoire national. Elles jouent un rôle important dans la formation naturaliste. P. MATAGNE pose alors le problème entre professionnels et amateurs : en province les naturalistes sont rangés parmi les amateurs "parce qu'ils ne sont pas rémunérés pour exercer leur activité scientifique... cependant cet a priori doit être réévalué dans le cadre de l'histoire naturelle et de l'écologie" ; l'auteur revient sur ce problème à la fin de son livre pour constater, avec E. RÉMY, que de nos jours, les amateurs font

simplement partie "des gens qui ne sont pas rémunérés pour travailler (dans ce cas sur les amphibiens et les reptiles)... leurs connaissances dans ces domaines peuvent être bien supérieures à celles des scientifiques professionnels. "Au cours de cette période une multitude d'informations sont collectées et publiées : la Flore de l'Ouest de la France de J. LLOYD (cinq éditions publiées de 1854 à 1898), les Matériaux pour une géographie botanique régionale (2^{ème} partie de la Flore du Haut-Poitou) de B. SOUCHÉ (1901), illustrent dans le Centre-Ouest d'une part la diversité des informateurs (parmi lesquels de nombreux instituteurs et ecclésiastiques) et d'autre part la richesse des acquisitions concernant la flore régionale. Par contre la protection des espèces est loin d'être (sauf rares exceptions) une préoccupation des naturalistes.

Les naturalistes et l'écologie :

C'est à A. Von HUMBOLDT et à A. P. De CANDOLLE que l'on doit les premières études de géographie botanique ou phytogéographie. Le problème de la distribution géographique des végétaux entraîne la recherche des faits régissant cette distribution : ainsi naissent les premières préoccupations concernant les rapports entre d'une part les plantes et d'autre part le climat et le sol, facteurs conditionnant la présence de telle ou telle espèce et la richesse floristique : l'écologie végétale apparaît dès lors comme une préoccupation essentielle. Les naturalistes des sociétés intègrent, de plus en plus nombreux, les facteurs du milieu dans leurs recherches concernant la flore.

Parallèlement se développent les théories transformistes. Si le fixisme conserve alors avec A. JORDAN quelques adeptes, parfois de premier plan, le transformisme imprègne de plus en plus les recherches naturalistes. L'interprétation darwinienne trouve peu d'échos chez les naturalistes français, sans doute au début par nationalisme ; par contre l'interprétation lamarckienne privilégiant l'influence du milieu est très favorablement prise en compte par un nombre important de botanistes. La période 1870-1910 est ainsi marquée "dans le monde des naturalistes de province par la qualité et la quantité de ses productions scientifiques."

"L'écologie véhicule des représentations qui débordent largement du cadre scientifique" : pour le montrer P. MATAGNE effectue quelques retours en arrière. La sensibilité aux paysages doit beaucoup à J.-J. ROUSSEAU et à Bernardin De SAINT-PIERRE (ainsi qu'aux musiciens romantiques et aux peintres impressionnistes). Mais "le paysage est chose complète et délicate. Une foule d'éléments le composent. Et non point seulement ceux qui frappent l'oeil : il s'en faut que la vue soit le seul sens intéressé dans l'impression que produit le paysage. L'ouïe, l'odorat y trouvent leur satisfaction, et presque le goût." (Notons à ce propos qu'une telle approche synthétique du paysage peut être tentée comme l'ont montré les Troisièmes Journées Phytosociologiques de la S.B.C.O. sur le littoral vendéen (*Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest*, 1989, 20 : 381-422). Végétaux et animaux jouant un rôle capital dans un paysage, la protection de ce dernier aboutit à envisager la protection des espèces. Comme il est dit plus haut celle-ci ne figure pas dans les préoccupations des sociétés de naturalistes. Malgré une mise en garde de LAMARCK, de D. MONCLAR

(Farn), de C. LE GENDRE (Limousin), c'est essentiellement la collection d'échantillons qui importe. Certain président va même jusqu'à encourager à "récolter en abondance les espèces les plus rares avant qu'elles n'aient disparu" !! ceci "en vue de leur inventaire et de leur conservation dans des herbiers de référence". Les naturalistes ne sont alors pas sensibilisés à la protection des espèces. (Ils le seront plus tard, certains réfractaires demeurant toujours, plus ou moins nombreux suivant le groupe d'êtres vivants considéré, quelques-uns étant même protecteurs pour tel ensemble végétal ou animal et non protecteurs pour l'autre... Par contre ils le sont pour les forêts !

Les terrains et les écoles de l'écologie :

Alors qu'ils intègrent dans leurs recherches phytogéographie et écologie, les naturalistes développent aussi jardins (dont le premier, créé par Henri IV à Montpellier, remonte tout de même à 1593), musées, laboratoires... qui "signent le caractère savant des sociétés" amenées à les administrer.

"Les écoles d'écologie... qui se structurent sont directement produites par (la) dynamique du réseau des sociétés". P. MATAGNE choisit d'étudier quelques unes de ces écoles :

- les écoles méditerranéennes avec D. CLOS, H. LORET et A. BARRANDON (auteurs d'une remarquable Flore de Montpellier), C. FLAHAULT "dont le rayonnement est considérable", J. PAVILLARD (auteur des *Éléments de sociologie végétale*), J. BRAUN-BLANQUET (fondateur de la Station Internationale de Géobotanique Méditerranéenne et Alpine et de la phytosociologie sigmatiste)...
- l'école de l'Ouest avec J. LLOYD (auteur de la Flore de l'Ouest de la France déjà évoquée), E. GADECEAU (auteur d'un *Essai de géographie botanique sur Belle-Ile-en-Mer*).

Un chapitre est consacré à "l'Auvergne, terre classique de la phytogéographie française", suivant l'expression de J. PAVILLARD, où s'est illustré H. LECOQ.

Le livre de P. MATAGNE est un ouvrage capital pour comprendre l'origine de l'écologie en France à travers l'évolution des sociétés naturalistes jusqu'en 1914.

L'auteur évoquant souvent la Société Botanique des Deux Sèvres, donc la S.B.C.O., certains de nos sociétaires apprendront sans doute ce que nous devons à certains de nos illustres prédécesseurs comme B. SOUCHÉ ou E. SIMON (auteur d'une *Esquisse de la végétation du Seuil du Poitou*). Ils sauront en particulier que grâce à ce dernier, disciple de C. FLAHAULT, l'écologie est depuis longtemps présente dans notre société. D'après P. MATAGNE "il semble que (l'extraordinaire fécondité des travaux naturalistes) s'essouffle à partir des années 1910-1911. Les sciences naturelles et l'écologie sont devenues l'affaire de professionnels et d'institutions spécialisées, elles sont pratiquées dans les laboratoires et dans les universités" (page 174). On peut ajouter que cette période s'est poursuivie jusqu'aux années 1960-1970, l'enseignement supérieur accordant de moins en moins de place et de crédits aux sciences de la

nature et aux enseignants chargés de ces disciplines. Tous les naturalistes déplorent que disparaisse un enseignement actuellement réduit à une "biologie des organismes" généraliste à laquelle on réserve, dans les universités (et dans l'enseignement secondaire, bien entendu) la portion congrue quand ce n'est pas le mépris... A ce déclin de l'enseignement des sciences de la nature correspond une demande de nature de plus en plus grande de la part du public, une demande d'informations de plus en plus grande de la part des autorités européennes et d'organismes publics de conservation comme les divers types de conservatoires. Les sociétés naturalistes sont actuellement quasiment les seules à répondre à ces demandes.

P. MATAGNE regrette dans sa conclusion que puisse perdurer en France "la séparation historique entre une approche scientifique et une approche environnementaliste de l'écologie" ce qui "nuirait à la recherche de solutions durables". Nous ne comprenons pas cette distinction entre ces deux approches.

Faut-il comprendre que "l'approche environnementaliste de l'écologie" est une approche au sein de laquelle l'écologie végétale (approche scientifique du monde végétal) serait noyée dans l'ensemble des problèmes de l'environnement, (approche environnementaliste de l'écologie) ? Dans l'affirmative nous pensons que le problème de ces deux approches doit se poser à deux niveaux : celui de l'individu et celui des sociétés. Chacun d'entre nous est confronté aux divers problèmes posés par notre environnement et peut (ou doit !) militer (par sa cotisation ou plus activement) dans l'une ou l'autre des associations de défense de l'environnement. Par contre ces dernières sont confrontées à une multitude de problèmes (pollutions diverses, nucléaire, bruit, modifications du génome, protection de la faune et de la flore,...) certainement très préoccupants mais auxquels les naturalistes de terrain et les sociétés qu'ils animent ne peuvent consacrer beaucoup de temps (quand ils le peuvent...). Une société naturaliste ne peut participer d'une manière active qu'à la protection de la flore ou (et) de la faune, de la végétation, des paysages naturels. La complexité de l'environnement, la technicité à laquelle son étude (et sa défense) doit faire appel interdisent à une société de protection de traiter avec une même compétence tous les problèmes environnementaux. Doit-on admettre qu'une bonne connaissance (taxonomie, écologie, distribution géographique,...) de toutes les espèces animales et végétales soit possible pour un même individu ?

Les associations de défense de l'environnement, lorsqu'il s'agit de problèmes du nucléaire, utilisent les résultats obtenus par une association indépendante (la Criei-Rad) ; lorsqu'il s'agit de problèmes de flore ou de faune elles utilisent de la même façon les publications des sociétés naturalistes. Pour plusieurs raisons (multiplicité des problèmes posés, trop petit nombre de membres compétents désirant et pouvant s'investir activement dans tel ou tel type d'étude...) des sociétés de protection recherchent des spécialistes (que l'université ne forme plus) et se transforment ainsi en bureaux d'études. Les ressources financières de ces sociétés étant modestes, les naturalistes recrutés, jeunes et devant être formés, reçoivent une rétribution... modeste ! La recherche d'un financement public ou privé devient ainsi obligatoire, avec une

perte de liberté d'expression plus ou moins importante, une telle approche aboutissant à considérer les spécialistes des associations comme des fonctionnaires du ministère de l'environnement (un ancien ministre de l'environnement, devant la minceur des crédits qui lui étaient attribués, n'aurait-il pas déclaré que les associations travaillaient pour lui ; un autre, il est vrai, ayant affirmé qu'il ne serait pas le ministre des petits oiseaux). Chaque association fonctionnant comme la majorité de ses membres le désire, il faudrait admettre que le bénévolat subsiste chez certaines d'entre elles et que lorsque les pouvoirs publics (nationaux, régionaux, départementaux, municipaux) font appel à elles, un dédommagement financier (frais de déplacement en particulier) soit prévu.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à la lecture du livre de P. MATAGNE que nous recommandons à tous les naturalistes. La richesse de la documentation est particulièrement remarquable.

A commander à : Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1, rue Descartes, 75231 PARIS CEDEX 05. Prix indiqué : 190 F + frais d'expédition 20 F pour un ouvrage et 5 F par ouvrage supplémentaire.

Découverte des bois de la Normandie armoricaine. Le cas exemplaire des groupements végétaux de la Suisse Normande, par Charles-Erick LABADILLE.

A.F.F.O. Cèdre Val d'Orne Environnement.

Cet ouvrage de 132 pages nous entraîne à la découverte des formations boisées d'une partie de la Normandie que, quant à nous, nous aurions préféré voir nommée Val d'Orne, comme le suggère l'auteur lui-même car l'adjectif armoricain évoque des terrains d'âge primaire ou précambrien alors que C.-E. LABADILLE élargit son étude à la marge d'âge secondaire de ce territoire. Ceci est toutefois de peu d'importance en comparaison des qualités de ce travail.

La description des divers types de bois est précédée d'une étude géographique, géologique, pédologique et climatologique du Val d'Orne. Le choix de la méthode phytosociologique est justifié, l'auteur évoquant l'approche sigmatiste et l'approche synusiale de l'étude de la végétation. Nous n'ajouterons que peu de choses sur ces deux approches (une synusie étant "l'ensemble des espèces dont le développement au sein d'une même strate, arborée, arbustive, sous arbustive, herbacée et muscinale, est simultanée et limitée à une période de l'année"), renvoyant à la critique qui en a été faite par O. De BOLOS (1997) ; C.-E. LABADILLE reconnaît : "la complexité accrue (des synusies) due à un découpage strate par strate" ne va pas "dans le sens d'une vulgarisation pédagogique." Toutefois les relevés phytosociologiques réalisés strate par strate dans un milieu boisé présentent l'avantage de mieux mettre en évidence la dynamique éventuelle de l'association : la présence ou l'absence de plantules de pin maritime et de chêne vert dans la strate herbacée d'un individu d'association caractérisée par ces deux arbres permet d'envisager une certaine évolution qu'un relevé global, toutes strates confondues, ne permet-

trait pas de montrer. Comme l'écrit O. De BOLOS, "la méthode phytocénologique sigmatiste possède une flexibilité suffisante pour permettre la description correcte de la totalité des faits importants" mais l'approche synusiale n'est pas l'approche sigmatiste.

L'introduction géologique de l'ouvrage est parfaitement claire, ce qui peut être considéré comme un petit exploit pour une région dont la structure géologique est particulièrement complexe. Si la présence de tel ou tel type de bois dépend des facteurs naturels, l'histoire des sociétés humaines locales a eu, ici comme ailleurs, une profonde incidence sur la nature et sur l'évolution des formations boisées initiales (que l'on ne connaît pas toujours !), l'auteur ne l'oublie pas.

Sont successivement traités : les hêtraies à houx, les chênaies à néflier et les chênaies-hêtraies, les chênaies à bouleaux et les chênaies à corydale à vrilles, les saulaies et les aulnaies tourbeuses, les junipérais-sarothamniaies, les corylaies-frênaies, les frênaies-érablières de ravins, les aulnaies-frênaies, les aulnaies à grandes herbes, les ormaies rudérales, les prés-bois à viorne lantane. Cette simple énumération montre la diversité du milieu boisé dans le Val d'Orne.

C.-E. LABADILLE n'envisage pas seulement les bois dans leurs limites strictes mais élargit son étude à l'environnement de ces bois, environnement proche lorsqu'il écrit : "la violette odorante (*Viola odorata*) est une espèce de lisière... ; elle diffère de la violette des bois (*Viola reichenbachiana*) ou de celle de RIVINUS (*Viola riviniana*) qui n'exhalent aucun parfum et qui sont, pour leur part, de véritables forestières" ; environnement plus éloigné lorsqu'il évoque les prairies tourbeuses et les tourbières après les aulnaies et les saulaies tourbeuses, ou les prairies sèches du **Mesobromion** (c'est nous qui précisons) avec les prés-bois à viorne lantane : l'auteur a toujours le souci de fournir une documentation qui permette une bonne introduction à la connaissance des espèces sylvatiques et la compréhension de l'écologie des formations boisées.

L'étude de la végétation amène à se poser des questions que l'auteur n'esquive pas ; nous avons déjà signalé un problème de méthodologie (associations - synusies) mais il en est bien d'autres à propos de tel ou tel ensemble boisé :

- "la chênaie (-hêtraie) à corydale est-elle un groupement typique des sites escarpés légèrement ombragés ? ou n'est-elle qu'une simple manifestation des processus de recolonisation forestière... ?" ;

- "les junipérais-sarothamniaies thermophiles sont elles climaciques... ? résultent-elles d'une exploitation passée excessive ou ne sont elles qu'une étape dans l'évolution qui les conduit vers un boisement plus étoffé ?" ;

- un certain nombre d'observations n'amènent-elles pas "à nous questionner, tant d'ailleurs d'un point de vue écologique qu'économique, sur l'impact de la politique actuelle d'incitation au boisement d'anciennes terres agricoles ?"

En conclusion sont traitées l'importance relative et la dynamique de certains groupements boisés, l'importance paysagère des bois et les mesures de protection des espèces les plus remarquables. L'ouvrage s'achève par une

bibliographie et un vocabulaire ; il est illustré de 150 dessins au trait de F. CAYET.

Comme l'écrit B. De FOUCAULT dans sa préface "le style (est) alerte", "le texte est agréable", l'auteur ne "sacrifie (jamais) la précision scientifique". Que ceux qui ne sont pas familiarisés avec la phytosociologie soient rassurés, l'auteur se veut pédagogue ; sa volonté étant de décrire les formations boisées du Val d'Orne pour un vaste public naturaliste, le vocabulaire est accessible à tous et les tableaux phytosociologiques n'ont pas été intégrés dans l'ouvrage.

Celui-ci est bien comme le dit encore B. De FOUCAULT "une bonne introduction à cette science peu connue du grand public naturaliste... qu'est la sociologie végétale (ou phytosociologie)".

C.-E. LABADILLE a pleinement réussi dans l'entreprise qu'il s'était fixée. Nous recommandons son ouvrage tant aux naturalistes "amateurs" qu'aux naturalistes "professionnels" qui ne connaissent pas le Val d'Orne : pour ces derniers en effet la "découverte des bois de la "Normandie armoricaine" constituera l'indispensable point de départ.

Prix de l'ouvrage : 60 francs.

Festuca de France, par Robert Portal

Ce nouveau travail sur les fétuques françaises ne fera pas, malgré son titre, double emploi avec "*Les Festuca de la flore de France (Corse comprise)*" de M. KERGUÉLEN et F. PLONKA (Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, Nouvelle Série, numéro spécial 10) paru il y a déjà 10 ans, ouvrage d'ailleurs qualifié par R. PORTAL d'"éminente monographie".

En effet ce genre qui occupe une place importante dans de nombreux groupements végétaux, en particulier dans plusieurs types de pelouses, a suscité depuis la parution de l'ouvrage de M. KERGUÉLEN et F. PLONKA, bien des recherches aussi bien de la part de ces derniers que d'autres botanistes : les résultats obtenus ont été intégrés dans le livre de R. PORTAL.

L'essentiel du travail de ce dernier est constitué par la description et l'illustration des différents taxons présents en France ; avec les acquisitions récentes le lecteur trouvera des précisions chorologiques (pour chaque espèce une carte indique la présence ou l'absence de la plante pour chaque département) ainsi que des remarques concernant certaines espèces remarquables. "Ce que pensent" certains festucologues du sujet de leurs études ne manque pas d'intérêt.

Bien que l'habitat et l'écologie de chaque taxon soient étudiés on peut regretter que les associations (ou les alliances) phytosociologiques ne soient pas mentionnées, l'ouvrage aurait beaucoup gagné en précision : on peut s'étonner, lorsque les instances européennes utilisent le vocabulaire phytosociologique pour définir un habitat (Corine biotopes), que des ouvrages de synthèse modernes de langue française ignorent totalement la phytosociologie ; comme l'on peut regretter de ne pas avoir à notre disposition, en France,

un ouvrage moderne de la qualité de celui d'E. OBERDORFER (Pflanzensoziologische Exkursions Flora) en Allemagne !!

Le travail de R. PORTAL nous semble indispensable à tous les botanistes français (y compris aux phytosociologues !) qui devront encore beaucoup oeuvrer auprès des floristiciens et systématiciens pour faire admettre que les apports de la phytosociologie sont indispensables à une Botanique moderne : celle du XXI^{ème} siècle ; nos jeunes "confrères", pour utiliser un terme peut-être vieillot, attendent beaucoup de leurs aînés en ce qui concerne cette indispensable évolution.

On peut se procurer les *Festuca de France* chez l'auteur, R. PORTAL, 16, rue Louis Brioude, 43750 Vals près Le Puy, en accompagnant sa demande d'un chèque de 221 F (200 F + 21 F de port).